

POUR UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

A l'issue de leurs entretiens qui se sont tenus du 17 au 19 décembre 1998, à Montréal et à Québec, dans le cadre des rencontres annuelles alternées des premiers ministres de la République française et du Québec, les premiers ministres Lionel JOSPIN et Lucien BOUCHARD,

Conscients des convergences qui caractérisent la relation franco-québécoise et notamment :

- des liens historiques profonds, des racines culturelles communes et une langue que tous deux veulent promouvoir dans le monde;
- d'un niveau comparable de développement économique, scientifique et technologique, largement complémentaire
- de l'appartenance à de grands ensembles (ALÉNA ; Union Européenne) auxquels chacun peut faciliter l'accès à l'autre;
- d'une même détermination à développer et promouvoir leur culture nationale et à favoriser une pluralité et une diversité culturelles à l'heure de la mondialisation des échanges; d'une même volonté de prendre une part active au débat international sur la reconnaissance de la spécificité des produits culturels dans les échanges économiques;
- d'une commune adhésion aux principes de l'économie de marché et aux valeurs de concertation sociale et de solidarité qui en sont indissociables;
- d'un souci d'une efficacité renouvelée de l'intervention publique, toujours nécessaire dans l'économie, et d'une même volonté d'adapter les politiques publiques au contexte nouveau créé par la mondialisation ainsi qu'aux enjeux de société dont il est porteur, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé et de l'environnement;
- des priorités économiques semblables : création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les éléments les plus fragiles de la société; accent sur les nouvelles technologies dans le contexte de la nouvelle économie du savoir;...

Soucieux de profiter au maximum de ces atouts et convergences,

Fixent à leurs gouvernements les priorités suivantes pour la prochaine année :

Un dialogue accru sur les réformes

Dans le but de confronter leurs expertises sur les réformes, politiques et programmes mis en place de part et d'autre, les premiers ministres encouragent la réalisation de missions de haut niveau, présidées par des ministres, des parlementaires ou des hauts fonctionnaires, dans les secteurs de l'économie, de l'éducation, de la recherche et de la technologie, de la formation professionnelle, de la santé et de l'environnement. Ils

souhaitent qu'y soient associés les divers acteurs socio-économiques concernés. L'objectif est de développer de nouvelles coopérations franco-québécoises, avec, le cas échéant, des prolongements dans les pays francophones ainsi que dans d'autres pays tiers.

Une intensification des échanges économiques et commerciaux

Les premiers ministres prennent note avec satisfaction des résultats de la rencontre organisée conjointement par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) et l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec (AMEQ) et se félicitent des retombées encourageantes des annonces de partenariats conclus en présence des ministres le 18 décembre.

Les deux premiers ministres expriment leur volonté que le volet économique de la relation franco-québécoise fasse, cette année encore, l'objet d'une attention particulière. Ils souhaitent que la France et le Québec tirent avantage de leur complémentarité et profitent des possibilités qu'offre leur appartenance aux grands ensembles européen et nord-américain pour maximiser les partenariats développés par leurs entreprises. Dans cette perspective, ils insistent sur l'importance d'accorder aux PME et aux PMI une attention particulière.

L'innovation technologique et le passage à l'économie du savoir

Les deux premiers ministres avaient défini, lors de leur entretien en septembre 1997, de nouveaux axes de coopération : le soutien à l'innovation technologique et l'encouragement au développement des technologies de l'information et de la communication. La formule des rencontres technologiques est née de cette initiative.

Un premier bilan souligne l'importance d'une vision à moyen terme des coopérations sectorielles ciblées, intégrant les dimensions de la recherche et des partenariats industriels et commerciaux, pour assurer une meilleure préparation et un meilleur suivi des projets.

Les deux premiers ministres se réjouissent donc du Protocole franco-québécois sur la coopération économique, industrielle et technologique signé entre le Secrétaire d'Etat français chargé de l'Industrie et le Ministre québécois délégué à l'Industrie et au Commerce, qui devrait donner un nouvel élan aux coopérations bilatérales dans les hautes technologies, tout en permettant la mise en œuvre d'un programme d'actions pour 1999. L'élaboration d'une programmation sectorielle triennale, révisée annuellement, vient renforcer l'efficacité du dispositif actuel. La remise, par les deux premiers ministres, d'un prix de l'innovation technologique d'un montant de 100 000 \$ CA qui récompensera des projets portés conjointement par des entreprises ou organismes de recherche français et québécois dans le domaine des hautes technologies, ainsi que la création d'une rubrique commune spécifique sur Internet favoriseront la promotion des instruments de coopération et la mise en place d'un soutien personnalisé aux bénéficiaires.

De plus, les premiers ministres donnent mandat au Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE) de déterminer, d'ici juin 1999, les créneaux d'excellence en technologies de l'information et des communications dans lesquels le Québec et la France jouissent d'un avantage comparatif. En outre, ils lui demandent de proposer les moyens ou mesures dont la mise en œuvre permettrait la réalisation de projets conjoints susceptibles de favoriser l'émergence de consortiums d'entreprises françaises et québécoises à l'avant-garde de leurs secteurs.

Les deux premiers ministres annoncent qu'à l'issue de la Saison du Québec, qui offrira une occasion privilégiée de connaissance mutuelle entre les milieux culturels et professionnels concernés, les deux gouvernements se concerteront sur la manière

d'accompagner et de favoriser la coopération qui s'est déjà engagée dans le domaine des inforoutes.

Pour les jeunes : cap sur la formation professionnelle des étudiants, l'insertion et la formation des jeunes travailleurs

Les premiers ministres demandent que l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) poursuive ses efforts pour offrir aux jeunes des stages utiles à leur développement professionnel. Ils désirent qu'une attention accrue soit accordée aux jeunes travailleurs susceptibles de tirer profit d'un stage à l'étranger pour développer leur formation et leurs compétences en vue d'une insertion sociale et professionnelle plus facile. Par ailleurs, ils souhaitent le prolongement et l'extension du partenariat entre Arte et Télé-Québec sur la Banque de programmes et services à une initiative plus large de mise en valeur de modèles novateurs d'apprentissage scolaire et de formation continue des maîtres. Enfin, le premier ministre français, à l'invitation du premier ministre québécois, détachera des observateurs au Sommet du Québec et de la Jeunesse.

Une coopération institutionnelle axée sur des enjeux communs de société

A la suite de la récente réforme de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, les deux premiers ministres lui donnent le mandat de centrer son action sur des projets conjoints d'envergure et de longue durée susceptibles d'ouvrir des voies nouvelles et originales aux préoccupations d'intérêts prioritaires pour les deux sociétés. Ils retiennent les thèmes suivants: le développement de technologies de pointe, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, la protection de l'environnement et le développement durable, la valorisation de l'identité commune, l'adaptation au vieillissement de la population, la protection des citoyens dans la société de l'information, l'intégration des jeunes dans la société et la formation.

Suite à leur rencontre avec des responsables des organisations syndicales québécoises, les deux premiers ministres estiment que la coopération institutionnelle doit désormais impliquer les opérateurs du développement local, de la formation et de l'économie sociale; à cet égard, ils invitent la prochaine Commission permanente franco-québécoise à appuyer l'organisation de rencontres portant sur l'économie sociale alternativement au Québec et en France.

La Saison du Québec, un moment privilégié

Les premiers ministres décident d'inaugurer ensemble la « Saison du Québec » qui aura lieu en 1999 à Paris et dans les régions françaises et qui contribuera notamment à renforcer la coopération franco-québécoise dans les domaines de la culture, de l'économie, de la science et de la technologie.

Le premier ministre québécois fait état de sa volonté d'organiser au Québec des manifestations s'inspirant de l'exemple français des Saisons étrangères et invite la France à être le premier pays à venir visiter le Québec dans ce contexte. Le premier ministre français en a accepté le principe.

Une défense commune de la pluralité et de la diversité culturelles

Lors de leurs entretiens, les premiers ministres ont souligné l'impérieuse nécessité de protéger et de promouvoir la diversité des cultures, des langues et des identités nationales qui constituent un inestimable patrimoine.

Ils conviennent de la responsabilité qui incombe aux gouvernements de protéger et de promouvoir cette diversité. Ils reconnaissent la nécessaire participation aux débats sur la pluralité et la diversité culturelles des États et gouvernements qui, comme le Québec, ont autorité en la matière. Ils jugent nécessaire l'inclusion dans les accords internationaux de clauses et de concepts respectant les objectifs de promotion et de défense de la diversité culturelle.

Ils entendent oeuvrer de concert pour mobiliser l'ensemble des gouvernements à appuyer cette position et reconnaissent la nécessité d'une étroite concertation entre la France et le Québec en vue de l'adoption de positions communes sur cette question.

À cette fin, ils décident de mettre sur pied un groupe de travail franco-québécois qui agira comme force de proposition notamment dans le cadre de la Francophonie. Ils estiment que ce cadre devrait être un instrument privilégié pour établir sur cette question un dialogue avec les autres groupes linguistiques.

Prochaine rencontre

À l'issue de leur rencontre, les deux premiers ministres ont rappelé que l'action des pouvoirs publics trouvait son prolongement naturel dans l'engagement des forces vives des deux sociétés parmi lesquelles les deux associations France-Québec et Québec-France jouent un rôle qu'ils tiennent à saluer.

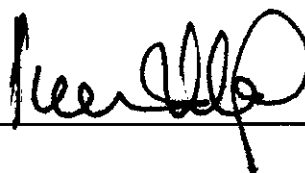
Ils conviennent, enfin, que leur prochaine rencontre annuelle, s'inscrivant dans le cadre des rencontres alternées des premiers ministres, se tiendra en 1999 en France.

Fait à Québec, le 19 décembre 1998.

Le Premier ministre
de la République française,



Le Premier ministre
du Québec,



**Déclaration conjointe franco-qubécoise
Saison du Québec en France
Printemps 1999**

Le Printemps du Québec constituera de mars à juin 1999 une occasion privilégiée de mieux faire connaître en France les dimensions les plus marquantes de la culture québécoise, en soulignant sa modernité et son originalité, ainsi que ses liens historiques avec la France.

D'une ampleur exceptionnelle, cette manifestation présentera une véritable synthèse du Québec contemporain où les sciences et les technologies, l'économie et l'histoire, rejoindront les arts et la culture.

Entre l'ouverture, au même moment que le Salon du livre dont le Québec sera l'invité d'honneur, et la clôture lors de la fête de la musique, qui prendra une dimension québécoise toute particulière, de très nombreux événements viendront toucher un large public sur tout le territoire français.

L'inventivité et le talent des deux commissaires généraux de cette saison, le québécois Robert Lepage et le français Didier Fusillier, donneront au Printemps du Québec un contenu particulièrement stimulant et innovant.

« Le Printemps du Québec ... Le Feu sous la glace » est la signature de la Saison que les deux commissaires généraux ont choisie pour communiquer aux Français l'esprit et la thématique de l'ensemble de la manifestation.

De nouvelles passerelles seront ainsi établies entre le Québec et la France, de nouveaux échanges seront appelés à se prolonger en coopération durable après ce moment fort qui constituera une véritable fête de la créativité québécoise.